



DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONNIÈRES
Séance du 12 décembre 2024

Le douze décembre deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Monnières, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Henri Gaborit, sous la Présidence de séance de Monsieur Benoît COUTEAU, Maire.

Date de convocation : 06/12/2024

Nombre de membres en exercice : 16 - Présents : 16- Votants : 16

Présents : M. Benoît COUTEAU, maire, M. Stéphane ENTÈME, Mme Françoise MÉNARD, M. Pascal BOUTON, Mme Linda GABORIAU, adjoints au Maire, M. Christian MAILLARD, Mme Marie-Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE, M. Rodolphe BORRÉ, Mme Sylvie CHATELLIER, Mme Hélène QUÉMÉRÉ, Mme Servane CHESNEAU, Mme Gwladys BRANGER, M. Sébastien BESSON, M. Richard LOPEZ, Mme RAVELEAU DUAUT Magalie

Absents excusés : Néant

Secrétaire de séance : Mme Françoise MÉNARD

2024-12-12-003 – Vente parking rue de la mairie

Considérant ce qui suit :

Le parking de l'ancienne mairie a été divisé en 2 lots. Suite à ce découpage cadastral résultent deux lots, le premier d'une surface de 250m² et le deuxième d'une surface 249m².

Deux acquéreurs seraient potentiellement intéressés.

C'est pourquoi, il est proposé au conseil municipal de délibérer quant à une éventuelle négociation avec les supposés acquéreurs.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- ↳ **DÉCIDE** de débiter une négociation pour les ventes des lots 1 et 2 en tenant compte du montant proposé par les domaines de 200 euros le m².
- ↳ **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou à défaut ses adjoints, à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Registre certifié conforme,

Secrétaire de séance
Mme Françoise MÉNARD



Le Maire
Benoît COUTEAU